

▶ COLLECTE SOLIDAIRE CORONAVIRUS - COVID-19 ◀

Je souhaite que mon don :

- améliore les conditions de vie au travail des équipes du CHU de Tours
- améliore les conditions d'accueil des patients hospitalisés
- contribue au financement de l'essai national COVIQUEST

5 €

50 €

10 €

100 €

20 €

Autre €

Quels sont vos avantages ?

Je suis soumis à l'IR, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de mon don (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Par exemple : un don de 100 € vous revient à 34 € après réduction fiscale.

Je suis une entreprise, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant de mon don (dans la limite de 10 000€ ou 0,5% du CA annuel HT).

Par exemple : un don de 4 000 € vous revient à 1 600 € après réduction fiscale.

Je suis soumis à l'IFI : je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 75% du montant de mon don (dans la limite de 50 000 €).

Par exemple : un don de 20 000 € vous revient en réalité à 5 000 €.

Je suis une association, fondation ou fonds de dotation.

Clauses de confidentialité

Je souhaite figurer dans la liste des donateurs du Fonds de dotation ou dédier ce don à la personne de mon choix.

▶ Nom, Prénom de la personne de votre choix (ce nom apparaîtra sur la liste de remerciement) :

.....

Coordonnées

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Oui, je souhaite recevoir des informations concernant le Fonds de dotation du CHU de Tours.

Non, je ne souhaite pas recevoir d'informations concernant le Fonds de dotation du CHU de Tours.

DATE

SIGNATURE

Les dons déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière sont collectés au nom et pour le compte du CHRU de Tours.

Vos coordonnées nous sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part du financement nécessaire, l'excédent collecté sera affecté à un projet d'intérêt général porté par le Fonds de dotation du CHRU de Tours. Les donateurs seront alors recontactés.

Merci de compléter ce bulletin et de l'accompagner de votre don par chèque à l'ordre du Fonds de dotation du CHRU de Tours à :

Fonds de dotation du CHRU de Tours - 2 Boulevard Tonnellé - 37044 Tours cedex 09